

---

# Hauert Bleu hortensia

## Additif d'eau pour hortensias bleus

---



Complément d'arrosage à base d'alun pour donner une couleur bleue aux fleurs d'hortensia. Hauert Bleu hortensia permet la coloration de belles inflorescences en bleu. Pour la fumure des hortensias, l'engrais Hauert pour rhododendron ou Hauert Tardit Engrais longue durée sont parfaitement adaptés.

### EMPLOI

Diluer l'hortensia bleu avec de l'eau et verser uniformément sur la zone des racines sur le sol.

### DOSAGE

Utilisation et Mélanges de terreaux: Mélanger 2 bouchons de Bleu hortensia avec 1 l de terre pauvre en calcaire ou de tourbe.

- Hortensias en pots: Mélanger 1 bouchon (25ml) de Bleu hortensia à 1 l d'eau et arroser avec cette solution 3 à 4 fois en automne pour la formation des boutons et au printemps avant la pousse.
- Hortensias en pleine terre: Verser au printemps 1/2 litre de bleu pour hortensia et en automne 1/4 litre de bleu pour hortensia dans 5 litres d'eau/m<sup>2</sup> et repartir la solution avec un arrosoir sur le sol, au niveau des racines.

### ANNOTATION

Pour obtenir un bleu intense, il faut que les sols soient pauvres en calcaire et légèrement acides. Ne pas verser sur les plantes.

<b>Convient à</b>	Arbres/arbustes, Jardin, Massifs, Massifs de terre de bruyère, Pots
<b>Durée d'efficacité</b>	immédiatement efficace
<b>Taille du conditionnement</b>	1 L
<b>Dosage</b>	0.25 %
<b>Saison</b>	Printemps, Été, Automne
<b>Produit</b>	Hauert

- **8 g/l Al 6,8% Aluminium**
- **contient du sulfate d'aluminium N° CE 233-125-0**

### **Périls**



### **Stockage**

Ne doit pas être déversé dans les eaux. Conserver le produit dans son emballage d'origine (température de stockage 5 - 20 °C), hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l'alimentation pour animaux. Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d'utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d'origine.

### **Élimination**

Apporter les emballages vides non nettoyés dans les déchetteries communales.